



CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX MUNICIPAUX A DESTINATION DU PUBLIC

Entre Monsieur le Maire de la commune de LA DOUZE

D'une part,

Et

Monsieur / Madame : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ mail : _____

D'autre part

Sollicite l'autorisation

en vue d'organiser _____ le ___ / ___ / 20__ à ___ h ___

I. DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX UTILISES

- SALLE DU FORUM (hall d'entrée, toilettes, grande salle)
 CUISINE DU FORUM
 SALLE DES ASSOCIATIONS MAIRIE

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus, à les nettoyer et à les remettre en état après usage ainsi que tout meuble ou accessoire mis à disposition.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

II. NOMBRE DE PARTICIPANTS : _____

III. CONDITIONS DE PAIEMENT

La somme de _____ € devra être réglée avant la prise de possession des locaux au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du :

TRESOR PUBLIC – MAIRIE DE LA DOUZE

Une caution de _____ € sera versée pour les dommages éventuels.

Une caution de _____ € sera versée pour le ménage non effectué.

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer. L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction (extincteurs, robinets d'incendie armés, etc...) et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

IV. ASSURANCE

L'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition. Cette police portant le n° _____ a été souscrite le ___ / ___ / 20__ auprès de _____.

La police d'assurance est à joindre à ce document.

V. RESPONSABILITES

Dans l'exécution de présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

La présence du maire n'est pas obligatoire pendant l'occupation des locaux.

VI. RELEVÉ DES COMPTEURS

Compteur	Arrivée	Départ
Eau		
Électricité		

Fait à LA DOUZE

L'organisateur

Le Maire